



**HAL**  
open science

# Le Moyen-Âge face aux vestiges du passé : ce que disent les textes

François Bougard

► **To cite this version:**

François Bougard. Le Moyen-Âge face aux vestiges du passé : ce que disent les textes. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2012, X, pp.23-27. hal-02264439

**HAL Id: hal-02264439**

**<https://hal.science/hal-02264439v1>**

Submitted on 7 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE MOYEN-ÂGE FACE AUX VESTIGES DU PASSÉ :

## CE QUE DISENT LES TEXTES

François BOUGARD

Paris-Ouest Nanterre la Défense - UMR 7041 ArScAn-THEMAM

[fbougard@u-paris10.fr](mailto:fbougard@u-paris10.fr)

THÈME I

La manière dont le Moyen-Âge appréhende le vestige archéologique a déjà fait l'objet de nombreuses études, spécialement, en langue française, celle d'Alain Schnapp<sup>1</sup>, fondées sur un stock de témoignages textuels qu'il est difficile de beaucoup augmenter<sup>2</sup>. Les lignes qui suivent ont principalement valeur de rappel des « gestes et pratiques » connus propres au Moyen-Âge face à des vestiges immédiatement et quotidiennement visibles, ou découverts fortuitement.

Le récit écrit par Lambert d'Ardres à la fin du XII<sup>e</sup> siècle à propos de la construction d'Ardres, de son donjon et de ses enceintes successives peut servir de guide. Dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, Herred, premier seigneur d'Ardres, « eut sa résidence à Selnesse, entre un bois et le marais, dans un lieu où l'on trouve encore aujourd'hui des vestiges des païens, à savoir des briques rouges, des tessons de vases de couleur vermillon et des pots de verre cassés. Là aussi, la charrue rencontre parfois des empièvements maçonnés très durs, qui appartiennent à une voie pavée par laquelle on allait du marais au bois »<sup>3</sup>. Nous sommes ici devant :

- des vestiges meubles et immeubles, les uns visibles à l'œil nu, les autres décelables au hasard des travaux agricoles ;
- une interprétation chronologique face notamment à de la céramique sigillée ; l'expression « les païens » renvoie à un passé révolu, celui qui précède la christianisation, sans susciter particulière critique ;
- le fait que Herred s'est installé dans un lieu précédemment occupé ; s'agit-il d'un choix réfléchi pour profiter de structures bien antérieures qui en son temps faisaient partie du paysage, comme on peut à plusieurs siècles de distance réutiliser des périmètres fortifiés avec ce que cela implique comme solution de continuité dans la datation du matériel archéologique, ou simplement de la mise à profit récurrente d'un site favorable à l'habitat de manière générale, nous ne le savons pas.

Dans le niveau 3 de l'analyse de son récit sont présentes deux dimensions :

- a) celle du vestige monumental dans le paysage, fonctionnant comme accroche visuelle et topographique. La ruine « antique », ou l'élément qui attire l'attention de qui doit mesurer ou décrire, est un élément ordinaire des descriptions de confronts, qui vient au secours du notaire en sus de la voirie (celle-ci pouvant être également qualifiée d'antique), de l'hydrographie et de l'orographie : « près de la villa antique », « à côté des vieux murs », « là où est construite une voûte antique », « là où il y a une citerne antique » etc. De telles mentions sont fréquentes, spécialement dans le Midi plus romanisé, aussi bien rural qu'urbain, avec cependant une raréfaction progressive, à mesure que l'espace devient plus plein et que l'on recourt davantage au bornage. Mais les mégalithes bretons aussi ont pu avoir une fonction de repère : de simples « pierres » dans le langage notarial, mais dont la qualification, debout/levée (*stantiva*) ou couchée/renversée (*jacens*), indique bien la perception du fait qu'elles ne sont pas dans une position naturelle, géologique<sup>4</sup> ;
- b) celle du vestige comme source de emploi. Ce n'est pas le lieu d'évoquer les innombrables églises installées sur des *villae* tardo-antiques, des citernes ou des thermes, puisque les textes n'en parlent guère. Mais la réoccupation de certains vestiges fait parfois l'objet de commentaires entre les lignes, spécialement quand il s'agit de forteresses, comme l'a étudié Stéphane Lebecq à propos de Bède le Vénérable<sup>5</sup>. Lebecq constate la précision avec laquelle Bède fait état d'églises monastiques installées dans des *castra* ou des *civitates*, dont il donne le nom en vieil-anglais (des toponymes avec -burgh ou -caestir/-chester en suffixe) : il s'agit de forts romains pour la plupart situés sur la côte orientale

1 Schnapp, 1993 : 80 et suiv., « Le Moyen-Âge confronté aux ruines de l'Antiquité ».

2 La plupart des textes ont été ainsi rassemblés dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : Wright, 1844 : 438-457 ; Zappert, 1850 : 752-798. Pour la fin du Moyen-Âge, Weiss, 1988.

3 ... *in eo loco ubi usque hodie inveniuntur quasi reliquie gentilium, rubeae videlicet tegule, teste vasorum minii coloris et fragmenta vasculorum vitreorum, ubi nunc sulcante aratro reperitur pita sive via dura et lapidea a marisco in silvam calcata* : *Historia comitum Ghisnensium*, c. 99, p. 605 l. 31-33. Trad. Fournier, 1978 : 288.

4 Maitre et Berthou, 1904, n<sup>os</sup> 102-103 (début du XI<sup>e</sup> siècle) : 257 et 259 ; Schnapp, 1993 : 94 et 335.

5 Lebecq, 2004 : 277-295.

ou le long du mur d'Hadrien, utilisés jusque à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle, puis réoccupés après un hiatus chronologique. Se pose donc la question de savoir le pourquoi de cette attirance pour le vestige antique : des sites prêts à l'emploi, offrant une clôture déjà bâtie et éventuellement des matériaux de construction ? Peut-être. Mais peut-être aussi, voire davantage, parce qu'ils ont un aspect urbain : le simple fait de disposer d'une muraille romaine, même à l'abandon, donne cachet de *civilitas*. Mieux encore, ces forts ou fortins ont un plan régulier, quadrangulaire, avec voirie orthogonale, comme s'ils offraient non seulement le cadre d'une cité, mais d'une cité qui plus est idéale, renvoyant alors moins au passé romain (ou en tout cas pas obligatoirement, ni exclusivement), si prestigieux soit-il, mais au texte sacré, celui qui voit la Jérusalem de l'Apocalypse comme un carré parfait aux remparts percés de douze portes ; on peut penser aussi au Temple de l'Ancien Testament, dont Bède reprend dans ses écrits la description biblique. Or, n'oublions pas que nous sommes en terre de conversion récente, avec une église militante : le cadre matériel fourni par le vestige archéologique s'offre ainsi comme l'écrin monumental de petites Jérusalem au milieu d'une terre de mission. Cela reste une hypothèse naturellement, car Bède ne fait pas de déclaration explicite, mais l'idée que la donnée archéologique a pu être exploitée en ce sens est séduisante.

Passons au niveau 2, celui de l'interprétation que l'on pouvait fournir des vestiges au Moyen-Âge. Dans le cas évoqué par Lambert d'Ardres, si l'on suit toujours Stéphane Lebecq, il y aurait réinvestissement d'une structure en sautant l'étape du romain/païen ou celle des Géants. Ces interprétations sont les plus fréquentes et les plus documentées. Ainsi, dès lors que Grégoire le Grand conseille à ses missionnaires en Angleterre de ne pas détruire les sanctuaires païens mais d'en changer le sens par une bénédiction, par une construction d'autels et par un dépôt de reliques, il fixe la doctrine du remploi<sup>6</sup>. Même si ce remploi-là n'est pas au premier chef celui d'un matériau archéologique, puisqu'il s'agit de convertir des lieux de culte en activité, on comprend bien que l'étiquette païenne soit restée associée à ce genre de choses avec le temps. Dire qu'un monument ou un objet est païen, c'est d'abord le dater, sans plus, le placer sur l'échelle du temps avant la christianisation (et à partir du moment où l'on adopte dans les actes l'ère de l'Incarnation, cela fournit un repère mental, même si le temps de l'Incarnation ne coïncide pas avec celui de la christianisation ; en revanche, dans le monde arabo-musulman, le bornage chronologique ne serait pas lié à l'avènement de la nouvelle religion, mais au passage d'une langue grecque ou latine à l'autre). Si l'on veut remonter plus haut dans le temps, on arrive à un passé beaucoup plus ancien et qui emprunte au mythe : ainsi, pour rester en Angleterre, avec le poème intitulé *Les ruines*, qui décrit la ville de Bath à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, comme l'« œuvre des géants » envahie par la végétation<sup>7</sup>. Pour qui se fonde sur la chronologie biblique, le passé le plus ancien est celui d'avant le Déluge, que l'on accole aux pyramides. Autre angle d'attaque possible aussi, les dragons et autres entités maléfiques qui vivent sous terre et sortent de temps en temps dans les endroits abandonnés : ainsi à Rome, d'après la notice consacrée au pape Léon IV (847-854) dans le *Liber pontificalis*, avec le basilic qui infeste la zone de S. Lucia in Orpea en se réfugiant dans des cavernes sombres et cachées et que le pontife exorcise lors d'une procession le jour de l'Assomption<sup>8</sup> : la nature hostile est celle qui va de pair avec la partie de la cité abandonnée, où ne manquent pas les salles souterraines et autres cryptoportiques ; on vit avec, sans recycler toutefois.

Mais revenons au paganisme. Si paganisme il y a, il y a aussi danger, dès lors que se profile l'idolâtrie. D'où la nécessité de le désamorcer, ou tout au moins d'en avoir une approche prudente. Cela vaut surtout pour les découvertes de statues, car elles sont liées au passage, au gardiennage et les déplacer n'est jamais bon. Ainsi des figurations humaines : quand Idriss II se mit en quête d'un lieu où fonder une capitale (la future Fès), un ouvrier juif vint donner de la pioche sur la statue d'une jeune fille portant, sur la poitrine, l'inscription en caractères anciens : « Ici s'élevèrent autrefois des thermes, puis un temple » ; la terre n'étant pas celle de l'Islam, on se mit alors en quête d'un autre emplacement<sup>9</sup>. Ainsi, aussi, pour les représentations animales : à Constantinople, l'empereur Romain Lécapène (920-944) se fit construire un palais d'été ; en creusant les fondations, on trouva une tête de bœuf en marbre, que les ouvriers cassèrent et dont ils jetèrent les morceaux dans un four à chaux ; s'ensuivit une peste bovine, comme si avaient été libérés les démons enfermés dans le marbre<sup>10</sup>. Cela vaut beaucoup moins en revanche pour la récupération de matériaux de construction, si nobles soient-ils comme les marbres ou les colonnes : les marbres alimentent les fours à chaux, tandis que les colonnes font l'objet de récits multiples sans que la question de leur origine « douteuse » soit jamais réellement posée ;

6 Grégoire le Grand, *ep.* XI, 56.

7 Cunliffe, 2002 : 58.

8 Le *Liber pontificalis*, II, CV, c. 18-19 : 110.

9 Rawd el-Qirtâs, I, 72-74 ; ind. Martinez-Gros, « L'image au risque de la trace », communication à la Journée du Louvre sur *L'image dans l'Islam*, 3 décembre 2005 (texte inédit aimablement communiqué par l'auteur).

10 Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, épisode appelé dans la *Vie de Romain II*, c. 8 : 212.

au contraire, on cherche à magnifier le passé antique, témoins le « permis de fouille » accordé à Charlemagne par Adrien I<sup>er</sup> pour Ravenne, la quête de colonnes par Didier du Mont-Cassin pour l'église de son abbaye au XI<sup>e</sup> siècle ou, quelques décennies plus tard, le projet échafaudé par Suger pour assurer le transport maritime et fluvial de colonnes à prélever dans les thermes de Dioclétien à Rome, pour la basilique de Saint-Denis<sup>11</sup>. Et l'on pourrait développer sur le goût pour l'antique lié aux diverses « renaissances », celui qui mène aussi à des mesures de protection, de non-spoliation des vestiges vus désormais comme un patrimoine (cf. la colonne trajane en 1162, et le petit musée de bronzes à ciel ouvert où voisinent la statue équestre de Marc Aurèle très longtemps prise pour celle de Constantin, la louve du Capitole, des fragments d'une statue colossale, un bélier, une inscription ; voir les *Mirabilia*, et bientôt le collectionnisme), ou au développement d'une production d'œuvres fausses (ex. à Constantinople, d'après Théophane le Confesseur, ce chimiste orfèvre qui mettait en vente des morceaux de statues anthropomorphes ou animalières en prétextant les avoir trouvées en fouille)<sup>12</sup>.

Mais la question du paganisme peut valoir aussi pour des restes bien plus communs, comme l'étaient les tessons de Selnesse. D'où la prière à prononcer en cas de découverte de ce genre dès lors qu'ont été trouvées « dans le gouffre de la terre » des formes entières que l'on se propose d'affecter à nouveau à l'usage quotidien après bénédiction, comme dans le rituel de l'église de Durham, au X<sup>e</sup> siècle : « Bénédiction [à prononcer] sur les vases trouvés dans des sites antiques : (1) "Dieu éternel et tout-puissant, ... daigne purifier par la supériorité de ta puissance ces récipients issus de la fabrication des païens pour que, libérés de leur impureté à tous, ils puissent être utiles à tes serviteurs en temps de paix et de tranquillité"; (2) "Dieu... purifie par la générosité de ta grâce ces récipients que par l'indulgence de ta piété tu a arrachés du gouffre de la terre après tant de temps et rendus aux usages humains"». Ainsi purifié, le vestige archéologique peut être à bon droit « recyclé », ce qui induit que l'on puisse aujourd'hui trouver côte à côte de la sigillée et de la céramique médiévale dans une même unité stratigraphique.

Enfin, le premier niveau d'analyse qui ressort du texte de Lambert d'Ardres est celui de la découverte et de sa compréhension. La question qui se pose ici est celle de la capacité de raisonnement archéologique face au vestige. Lambert d'Ardres, si bref soit-il, fait une description assortie d'une datation relative, sur la base de ce qui affleure. L'autre récit qui vient immédiatement à l'esprit est celui de Guibert de Nogent († 1124), avec sa description du cimetière mérovingien de Nogent-sous-Coucy, qui l'amène à commenter la disposition et le mobilier des tombes et à tirer de son observation une proposition de datation : païenne ou des premiers temps chrétiens « à la manière des païens » (*gentili more*)<sup>14</sup>. Le regard de Guibert est bien celui de l'historien, même s'il ne débouche pas sur une opération d'archéologie programmée pour essayer d'en savoir plus. Il y aurait aussi tous les épisodes de mise en relation d'une découverte avec des légendes de fondation : à Padoue, le squelette d'un homme de grande taille mis au jour à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ne peut être que celui d'Anténor<sup>15</sup>. À un degré plus poussé, au siècle suivant, on pourrait citer Cola di Rienzo, le seul à Rome à pouvoir lire les « *antiqui pitaffi* », c'est-à-dire la capitale épigraphique avec ses abréviations<sup>16</sup> : ici le vestige n'est pas recyclé, mais on vit avec ; Rome, il est vrai, est un cas un peu particulier, lieu de la coexistence et du recyclage ou du emploi permanent, à commencer par les plaques de marbre blanc prélevées sur la *meta* du cirque de Néron pour orner la basilique Saint-Pierre : mais plutôt que les matériaux néroniens, c'étaient ceux de la tombe de Romulus que l'on pensait prélever.

Parfois, la découverte n'est pas fortuite mais recherchée : la quête est ici celle du trésor et du premier d'entre eux au Moyen-Âge, la relique. Même si le trésor en tant qu'objet archéologique n'entrait pas dans mon propos, il ne manque pas de notations intéressantes sur la manière même de chercher. Le carnet de route de

11 Charlemagne : *Codex Carolinus*, ep. 81 : 614. — Didier du Mont-Cassin : *Chronica monasterii Casinensis*, III, 26 : 394. — Suger, *Scriptum consecrationis ecclesiae S. Dionysii* : 14-15.

12 Théophane, *Chronographia*, I, p. 231.

13 *Benedictio super vasa reperta in locis antiquis* : (1) « *Omnipotens sempiterna deus, ... haec vascula arte fabricata gentilium sublimitatis tuae potentia ita emundare digneris, ut omnium immunditia depulsa sint tuis fidelibus tempore pacis atque tranquillitatis utenda* » ; (2) « *Deus, ... haec vascula, quae tuae indulgentia pietatis post spatia temporum a voragine terrae abstracta humanis usibus reddidisti, gratiae tuae largitate emunda...* » (*The Durham Ritual*, f. 46v) ; cf. M. Hunter 1974 : 36. La première formule figure aussi dans un rituel à l'usage de Jumièges copié dans les années 1020 (Rouen, BM, ms 395 [Y 127]), cité par A. Le Prévost 1832 : 2-5. Il faut insister plus que ne le fait A. Schnapp 1993 : 102 (où l'auteur cite la formule 1), sur la visée fonctionnelle de la prière, destinée à permettre la réutilisation immédiate de l'objet trouvé.

14 Guibert de Nogent, *De vita sua*, II, 1 : 211-213.

15 Weiss, 1988 : 18 ; Schnapp, 1993 : 105.

16 Anonimo Romano, *Vita di Cola di Rienzo* : 32-33 et 41 (à propos de la redécouverte de la Lex de imperio Vespasiani) ; cf. R. Weiss 1988 : 41-45.

l'évêque Thierry de Metz, qui rend compte de son activité de chercheur de reliques en marge de l'itinéraire d'Otton I<sup>er</sup> en Italie à la fin des années 960, est ainsi révélateur d'une démarche « scientifique » par les critères mis en œuvre : connaissance de l'existence de reliques en vertu d'une *Vie* de saint ou d'un culte local ; enquête systématique dans les cités antiques abandonnées d'Italie centrale ; vérification du caractère inviolé de la sépulture ; contrôle, le cas échéant, de l'existence d'un *titulus*<sup>17</sup>. Nous sommes là dans la prospection de surface. Vient ensuite la fouille proprement dite, et l'on peut ici lire le « rapport » de la découverte des reliques de saint Mennas, toujours en Italie centrale, mais cette fois dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. La plupart des récits de ce genre se déroulent selon la trame suivante : désir puissant de mettre la main sur le corps du saint ; recherche longue et vaine ; révélation de l'emplacement par un signe divin ; fouille, trouvaille et ouverture du tombeau, élévation de la relique ; plus la quête est difficile, plus le mérite sera grand. Dans le cas de saint Mennas, l'hagiographe décrit les couches traversées : « Le comte, invoquant le Christ, s'avança le premier comme fouilleur (*terrae fossor*), les autres à la suite. Comme premier faciès de sol, ils trouvent comme une couche de sable mêlée de chaux ; ils l'enlèvent rapidement et trouvent de la terre ; l'ayant fouillée à son tour, ils tombent sur un pavement de chaux. (...) Ils le cassent avec grande avidité mais, une fois retiré, les voici qui tombent à nouveau sur de la terre pure/vierge. Et de creuser derechef la dite terre, plus profond. (...) Ils trouvent un pavement de tuiles, enlèvent celles-ci sans attendre et arrivent encore dans de la terre semblable à la précédente (ils se fatiguent ; certains renoncent). Enfin, ils parviennent à la pierre qui protégeait le corps saint... » Belle description stratigraphique, avec son alternance de sols d'occupation et de remblais !<sup>18</sup>

## Sources

---

ANONIMO ROMANO, *Vita di Cola di Rienzo*, éd. A. Frugoni, 1957. Florence.

*Codex Carolinus*, éd. W. Gundlach, *MGH, Epistolae*, III, 1892 : 469-657. Berlin.

DIDIER DU MONT-CASSIN, *Chronica monasterii Casinensis*, éd. H. Hoffmann, 1980, *MGH, Scriptores*, 34. Hanovre.

GUIBERT DE NOGENT, *De vita sua*, éd. et trad. E.-R. Labande, 1981, (Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 34). Paris.

LAMBERT D'ARDRES, *Historia comitum Ghisnensium*, éd. I. Heller, 1879, *MGH, Scriptores*, XXIV : 550-642. Hanovre. Extraits trad. par G. Fournier 1978. *Le château dans la France médiévale : essai de sociologie monumentale* : 288 et suiv. Paris.

*Le Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, 1886-1892. Paris.

*Rawd el-Qirtâs* (début du XIV<sup>e</sup> s.), trad. (espagnol) par A. Huici Miranda, 2<sup>e</sup> éd., 1964. Valence.

GREGOIRE LE GRAND, *Registrum epistolarum*, éd. D. Norberg, 1982 (*Corpus Christianorum, series latina*, CXL-CXLA). Turnhout.

SIGEBERT DE GEMBOUX, *Vita Deoderici episcopi Mettensis*, éd. G. H. Pertz, 1841, *MGH, Scriptores*, IV, 461-483. Hanovre. Trad. des pages 473-476 par F. Bougard, in : Id. (dir.). *Le christianisme en Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Textes et documents*, 1997 (Regards sur l'histoire, 117) : 147-151. Paris.

SUGER, *Scriptum consecrationis ecclesiae S. Dionysii*, éd. et trad. F. Gasparri, 1996 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen-Âge, 37). Paris.

*The Durham Ritual : a Southern English collectar of the tenth century with Northumbrian additions ; Durham Cathedral Library A.IV.19*, éd. T. J. Brown, Copenhague, 1969 (*Early English manuscripts in facsimile*, 16).

THÉOPHANE, *Chronographia*, éd. J. Classen, 1839. Bonn.

---

<sup>17</sup> Sigebert de Gembloux, *Vita Deoderici episcopi Mettensis* : 473-476.

<sup>18</sup> Gaiffier 1944 : 23, c. 7 : « *Primus itaque idem comes, Christum invocans, terrae fossor accedit, sequuntur et ceteri. Et primam quidem soli ipsius faciem quasi arenariam calci commistam inveniunt, qua mox egesta, terram reperiunt et, ea rursus defossa, impigiunt in calceum pavementum. (...) magna cum aviditate illum dirumpunt, sed, eo remoto, in puram terram iterum incidunt. Eo igitur magis instare et terram ipsam aliquanto alius fodere. Quam cum nichilo segnus egressissent, pavementum item de tegulis reperiunt et, eo quoque omni instantia dissipato, tertio iterum in similem priori terram deveniunt. (...) tandem ad lapidem, quo sanctum corpus contegebatur corpus, attingitur (...) ».*

## Éléments de bibliographie

---

- CUNLIFFE B. 2002. Bath et ses bains au Moyen-Âge, *Médiévales*, 43 : 55-70.
- GAIFFIER B. de 1944. Translations et miracles de S. Mennas par Léon d'Ostie et Pierre du Mont-Cassin, *Analecta Bollandiana*, 62 : 5-32.
- HUNTER M. 1974. Germanic and Roman Antiquity and the sense of the past in Anglo-Saxon England, *Anglo-Saxon England*, 3: 29-50.
- LE PRÉVOST A. 1832. *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés, en mars 1830, à Berthouville (arrondissement de Bernay)*, Caen (= *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1831-1833 : 75-192).
- MAITRE L., BERTHOU P. de 1904. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, 2<sup>e</sup> éd., Rennes-Paris.
- LEBECQ S. 2004. *Monasterium constructum in castro quod lingua anglorum Cnobheresburg vocatur (Bède, Hega, III 19)*. De l'attraction exercée par les fortifications romaines sur les fondations monastiques dans l'Angleterre du très haut Moyen-Âge. In : J.-M. Sansterre (dir.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Rome : 277-295 (*Collection de l'École française de Rome ; 333/Bibliothèque [de l']Institut historique belge de Rome ; 52*).
- SCHNAPP A. 1993. *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris.
- SKYLITZÈS J., *Empereurs de Constantinople*, texte traduit par B. Flusin et annoté par J.-C. Cheynet, 2003 (*Réalités byzantines*, 8). Paris.
- WEISS R. 1988. *The Renaissance discovery of classical Antiquity*, 2<sup>e</sup> éd. Oxford, 1988 (1<sup>re</sup> éd. 1969; trad. ital. Padoue, 1989).
- WRIGHT T. 1844. On antiquarian excavations and researches in the Middle Ages, *Archaeologia*, 30 : 438-457.
- ZAPPERT G. 1850. Über Antiquitäten-Funde im Mittelalter, *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse*, 5 : 752-798.
- 

THÈME I